



Louvain-la-Neuve
Complexe sportif de Blocry
19/12/2021



Oln.be



**Challenge des jeunes BPM du Brabant Wallon
& 11e Perche de la Dyle**

		Sautoir 1	Sautoir 2	Aire 1	Aire 2	Perche de la Dyle
11h00						
12h00	60m Pup F.	Long. Min F.	Long. Pup G.	Poids Ben. F.	Poids Min G.	1m61 Min H - Min F - TC H - TC D - Sur invitation
12h30	60m Benj G					
13h00	60m Benj F.					
13h30	60m Pup G.	Long. Min G.	Long. Ben G.	Poids Pup. F.	Poids Min. F.	2m51 Min H - Min F - TC H - TC D - Sur invitation
14h30	60m Min F.					
15h00	60m Min G.	Long. Pup F.	Long. Ben F.	Poids Pup. G.	Poids Ben. G.	
16h00	60m : finales					3m26 TC H - TC D - Sur invitation
	Ben. G.	Pup. G	Min G.	Ben. F.	Pup. F	Min.F
12h00		Longueur	Poids	Poids	60m : séries	Longueur
12h30	60m : séries					
13h00				60m : séries		
13h30	Longueur	60m : séries	Longueur		Poids	Poids
14h30						60m : séries
15h00	Poids	Poids	60m : séries	Longueur	Longueur	
16h00-16h30	60m : finales	60m : finales	60m : finales	60m : finales	60m : finales	60m : finales
16h30-17h00	Médailles	Médailles	Médailles	Médailles	Médailles	Médailles

L'ordre des finales et de remise des médailles sera décidé en fonction de la fin des concours.

Note : Les bénévoles disponibles pour donner un coup de main peuvent se signaler au directeur de réunion (Olivier Bodart - olbodart@hotmail.com - 0478 57 66 52) et ce, dès que possible.

Extraits règlement du challenge des jeunes de la province du BW :

BALLE DE HOCKEY - POIDS – DISQUE – JAVELOT – LONGUEUR

- 1- Chaque athlète a droit à 2 lancers ou 2 sauts.
- 2- Etablissement du classement intermédiaire après 2 essais.
- 3- Les 8 premiers athlètes ont droit à un 3ème essai.

Classement au challenge de régularité du Comité Provincial d'athlétisme du Brabant-Wallon :

Pour être classé au challenge général de régularité, un athlète DOIT être classé dans les 3 challenges (avoir participé à 2 cross, 2 indoor et 2 outdoor). Chaque athlète classé au challenge de régularité sera récompensé lors de la remise des prix d'octobre.

Inscriptions :

Inscriptions via le site www.liveathletics.be/csdyle (sauf pour la perche - préinscrits uniquement). Clôture des inscriptions le 16/12 à 21h.

Confirmation et paiement sur place, au plus tard 30 minutes avant le début de l'épreuve.

Droit d'inscription: 2 euro/participant pour les athlètes BW, quel que soit le nombre d'épreuves; 3 euro/épreuve pour les autres.

Athlètes étrangers et BPM uniquement : Dossard d'un jour = 5 euros.

Les épreuves universelles et TCU (Toutes catégories universelles) sont autorisées pour les athlètes H/F selon le programme. Cette réunion d'athlétisme prévoit exclusivement des épreuves universelles (un seul classement si les spécifications sont identiques) lorsque plusieurs catégories concourent ensemble selon l'horaire.

Principales règles Covid-19

Chaque athlète BPM peut être accompagné par deux adultes au maximum. Ces derniers (à partir de 16 ans), de même que les perchistes de plus de 16 ans, sont soumis à l'obligation de disposer d'un Covid Safe Ticket. Les bénévoles et les coaches ne sont pas soumis au Covid Safe Ticket, mais ils doivent se signaler au directeur de réunion (Olivier Bodart - olbodart@hotmail.com - 0478 57 66 52) au plus tard le 16/12 à 21h. Hormis les catégories de personnes précitées, aucun spectateur n'est autorisé. A partir de 10 ans, le port du masque est obligatoire dans tous les espaces intérieurs, sauf lors de la pratique sportive.

Les participants et les accompagnateurs sont invités à se renseigner au sujet d'éventuelles nouvelles dispositions concernant la législation Covid-19, qui entreraient en vigueur entre le 07/12/2021 et le 19/12/2021.

Entrée obligatoirement par la Place des Sports (entrée principale du CS Blocry)



Charte du mouvement sportif de la
Fédération Wallonie-Bruxelles